

REGLEMENT DU TOURNOI INTERNATIONAL DE WATERPOLO "Lenssens Cup"

1. Le tournoi se joue au 2 et 3 juillet 2005 au domaine de récréation " Blaarmeersen", Zuiderlaan 12, B-9000 Gent.
2. Le tournoi se joue conformément aux règlements de la KBZB, sauf pour les points mentionnés si-dessous.
3. Les matches durent 2 x 11 minutes (sans arrêt de chrono). La règle de 35 secondes de possession du ballon n'est pas suivie. Le temps d'exclusion de 20 sec effectif est respecté. Entre les périodes il y a un temps de repos de 2 minutes. Il n'est pas possible de demander time-out.
4. Selon le nombre d'équipes participant au tournoi la commission du tournoi détermine le nombre de champs de jeu.
5. Le début et la fin des périodes sont donnés par le secrétariat pour tous les champs de jeu ensemble.
6. Le tournoi se joue sous la forme mentionnée dans le programme.
7. L'équipe mentionnée premièrement, joue en bonnets blancs et commence du côté droit de la table de jury.
8. Une équipe qui est trop tards pour le début d'une période, perd la période avec 5-0. Un score de 10-0 sanctionne le forfait total.
9. Le classement est établi comme suite:
 - le plus grand nombre de points (2 points par victoire, 1 point par match nul , 0 point par défaite).
 - le plus grand nombre de victoires
 - le résultat entre les deux équipes
 - le plus grand nombre de buts marqués
 - le meilleur solde de buts

** En cas de match nul après une ¼ finale, l'équipe qui a marqué le premier but gagne.

*** En cas de match nul après une ½ finale, on joue 2 prolongations de 5 minutes (temps courant), quand les deux équipes sont encore à égalité après les prolongations, on joue jusqu'au but suivant.

**** La finale pour la 1^{ière} et 2^{ième} place hommes est un match de 4 x 5 minutes (temps réel), quand les deux équipes sont à égalité on joue 2 prolongations de 3 minutes (temps réel), quand les deux équipes sont encore à égalité après les prolongations, on joue jusqu'au but suivant.
10. L'arbitre principal du tournoi désigne les arbitres pour les matches.
11. Un joueur qui est exclu pour acte de brutalité est automatiquement suspendu pour le prochain match. La commission du tournoi (en concertation avec l'arbitre principal) pourra prendre des mesures plus sévères envers ce joueur. (Possibilité d'envoyer un rapport à la fédération)
12. Des plaintes seront traitées par un comité qui est composé d'arbitres. Contre les décisions de ce comité il n'est pas possible d'interjeter appel.
13. En cas de situations non prévues dans le règlement, la commission du tournoi décide en concertation avec l'arbitre principal..
14. En cas de destruction, l'équipe en question sera tenue responsable et la fédération en question sera informée des actes.
15. Les équipes participant au tournoi sont tenues à jouer tout leurs matches et à rester jusqu'au fin du tournoi. Contre les équipes qui partent avant la fin du tournoi sans permission de l'organisation, une plainte officielle sera envoyée à la fédération nationale et une compensation financière de 125 EUR sera exigée.
16. Les équipes participant au tournoi sont tenues de prendre eux-mêmes une assurance couvrant les dommages corporels.
17. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenu.
18. Avant le début du tournoi les équipes doivent déposer une copie signée (pour accord) du règlement du tournoi au secrétariat.